

# Déboursier pour se nourrir

## Rapport sur l'évaluation du coût des aliments dans le Nord

### Auteurs

Gigi Veeraraghavan  
Dre Kristin Burnett  
Dre Kelly Skinner  
Dre Patty Williams  
Dre Debbie Martin  
Aliya Jamal  
Megan Ramsay  
Christopher Stothart

Septembre 2016

La version anglaise illustrée est disponible ici : <http://foodsecurecanada.org/paying-for-nutrition>

# REMERCIEMENTS

Nous désirons commencer ce rapport en offrant tout notre respect aux habitants ancestraux de l'île de la Tortue. Miigwech aux Premières Nations de Fort Albany, d'Attawapiskat et de Moose Factory.

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la contribution d'un extraordinaire groupe de personnes et d'organisations.

Merci aux personnes qui ont participé à l'évaluation du coût des aliments dans les communautés : Willy Metatawabin, Joan Metatawabin, Rollande Hunter, Myriam Innocent et Craig Orell. Les connaissances et les préoccupations en matière d'alimentation de ces évaluateurs nous ont permis de mesurer toute la pertinence de ce projet. Merci aussi aux dévoués évaluateurs de la Nouvelle-Écosse de même qu'aux centres de ressources pour les familles auxquels ils sont rattachés, sans oublier l'équipe de gestion du projet Voices for Food Security in Nova Scotia du FoodARC.

Miigwech à Joseph LeBlanc, l'instigateur de ce projet; bien qu'il ait cédé sa place à d'autres, il a constamment été présent pour nous conseiller et participer aux réflexions.

Chi Miigwech aux membres de la communauté de pratique qui se sont rassemblés mensuellement par téléconférence pour discuter des défis sur le plan de l'évaluation du coût des aliments dans le Nord, et pour nous donner des conseils quant aux enjeux communautaires à considérer attentivement dans notre travail. Un grand merci aussi au Comité consultatif sur la recherche ainsi qu'à Elaine Power, spécialiste en méthodologie, qui nous ont fourni des conseils et des commentaires constructifs indispensables à la préparation du document final.

Le Réseau pour une alimentation durable a obtenu du financement de la part du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, de même que du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Les points de vue exprimés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement ceux du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, du gouvernement du Canada ou du CRSH.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>PRINCIPAUX CONSTATS</b> .....	5
<b>RÉSUMÉ</b> .....	6
<b>HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET</b> .....	8
<b>ORIGINES ET CONTEXTE DU PROJET</b> .....	10
<b>COMPRENDRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES CONCEPTS ASSOCIÉS</b> .....	10
<b>INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS</b> .....	11
<b>CONSÉQUENCES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE</b> .....	12
<b>CONTEXTE DE LA VENTE AU DÉTAIL D'ALIMENTS DANS LE NORD</b> .....	13
<b>ÉVALUATION DU COÛT DES ALIMENTS</b> .....	14
<b>QU'ENTEND-ON PAR PANIER DE PROVISIONS NUTRITIF – CANADA (PPNC) ET PAR PANIER DE PROVISIONS NORDIQUE RÉVISÉ (PPNR)?</b> .....	14
<b>QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE SUBVENTION NUTRITION NORD CANADA (NNC)?</b> .....	15
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	17
<b>COMMUNAUTÉS AYANT FAIT L'OBJET D'UN ÉCHANTILLONNAGE</b> .....	17
<b>COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE SUR L'ÉVALUATION DU COÛT DES ALIMENTS DANS LES COMMUNAUTÉS NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES</b> .....	18
<b>QUE FAUT-IL ÉVALUER? QUEL PANIER DE PROVISIONS EMPLOYER COMME OUTIL D'ÉVALUATION?</b> .....	18
<b>COMPARAISON ENTRE LE PPNR ET LE PPNC ET COMPARAISON ENTRE LE NORD ET LE SUD DU CANADA</b> .....	19
<b>ÉVALUATION DE LA QUALITÉ</b> .....	19
<b>DISPONIBILITÉ ET SUBSTITUABILITÉ DES DENRÉES DU PPNR</b> .....	20
<b>CHASSE, PÊCHE ET CUEILLETTE</b> .....	21
<b>COLLECTE DE DONNÉES</b> .....	21
<b>RÉSULTATS ET CONSTATS</b> .....	23
<b>COÛT DU PPNR</b> .....	23
<b>QUEL EST LE COÛT D'UN RÉGIME ALIMENTAIRE NUTRITIF DE BASE?</b> .....	23
<b>COÛT HEBDOMADAIRE DU PANIER DE PROVISIONS NUTRITIF RÉVISÉ POUR UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES</b> .....	24
<b>COÛT MENSUEL DU PANIER DE PROVISIONS NUTRITIF RÉVISÉ POUR UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES</b> .....	24
<b>PRIX DE CERTAINS AUTRES ARTICLES ACHETÉS PAR LES MÉNAGES</b> .....	25
<b>COÛT DES DENRÉES ALIMENTAIRES COURAMMENT RETROUVÉES DANS LE PPNR</b> .....	25
<b>ÉVALUATION DE LA QUALITÉ</b> .....	29
<b>DENRÉES ALIMENTAIRES DU PPNR QUI N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES DANS LES MAGASINS DES RÉSERVES NORDIQUES</b> .....	29
<b>COÛT DE CERTAINS ARTICLES EMPLOYÉS POUR LA CHASSE ET LA PÊCHE</b> .....	30
<b>REVENUS MÉDIANS ET MOYENS DES COMMUNAUTÉS À L'ÉTUDE</b> .....	30
<b>DISCUSSION</b> .....	33
<b>OBSTACLES À L'ACCÈS AUX DONNÉES</b> .....	35

RÉFLEXION SUR LA DIMENSION ÉTHIQUE DE LA COMPARAISON NORD-SUD ET DE LA RECHERCHE DANS LES COMMUNAUTÉS .....	36
RECOMMANDATIONS .....	38

## PRINCIPAUX CONSTATS

- Le coût pour nourrir une famille dans le Nord du Canada est le double de celui que paye une famille du Sud du Canada. Selon les données recueillies au sein de trois communautés vivant sur des réserves (Fort Albany, Attawapiskat et Moose Factory), le coût moyen du panier de provisions nordique révisé pour une famille de quatre personnes s'élève à 1 793,40 \$ par mois.
- Sur les réserves de Fort Albany, les ménages doivent consacrer au moins 50 % de leur revenu mensuel médian aux achats alimentaires afin de pouvoir composer un régime nutritif de base. Il est raisonnable de supposer que, selon les calculs du panier de provisions et les anciennes données disponibles concernant le revenu des ménages, Attawapiskat et Moose Factory sont dans la même situation.
- Bien qu'important, le programme de subvention Nutrition Nord Canada ne permet pas d'abaisser le prix des aliments à un niveau abordable dans les communautés nordiques.
- Les environnements alimentaires des communautés rurales du Nord de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ne sont pas directement comparables. Chacune de ces régions possède un environnement alimentaire et un contexte culturel distincts qui engendrent des défis particuliers sur le plan de la sécurité alimentaire. À l'aide de stratégies adaptées aux différents contextes locaux, il est toutefois possible de s'attaquer à l'insécurité alimentaire qui atteint des proportions inacceptables.
- Il est extrêmement difficile d'attribuer une valeur quantifiable aux aliments traditionnels terrestres et aquatiques; il est impossible de déterminer la valeur spirituelle, culturelle et communautaire qu'ils prennent pour les peuples autochtones des générations passées, présentes et futures.
- Il faut dès maintenant passer à l'action. Nous exhortons le gouvernement fédéral et ses homologues provinciaux à faire de l'accès aux aliments nutritifs et culturellement appropriés un droit humain fondamental au Canada. Cela peut se concrétiser à l'aide de stratégies qui visent la réduction de la pauvreté, à condition que celles-ci soient adaptées aux contextes et aux cultures des différentes localités, et qu'elles se basent sur un partenariat renouvelé avec les Premières Nations qui reconnaît et respecte la souveraineté autochtone.

## RÉSUMÉ

L'accès à des aliments nutritifs et abordables a été reconnu comme un droit fondamental au Canada. À travers tout le Canada, et plus particulièrement dans le Nord provincial et le Grand Nord, les ménages vivant sur des réserves vivent une crise sur le plan de la sécurité alimentaire. Le Réseau pour une alimentation durable s'est servi de l'évaluation du coût des aliments pour déterminer le coût d'un régime alimentaire sain, et faire progresser les discussions sur l'abordabilité d'un régime alimentaire nutritif dans les communautés nordiques vivant en milieu rural ou sur des réserves. À l'heure actuelle, il n'existe pas de données complètes sur le coût de l'accès, par l'entremise de la vente au détail, à un régime alimentaire sain chez les ménages autochtones habitant en milieu rural ou sur des réserves nordiques. Ce projet a déterminé le coût du panier de provisions nordique révisé (PPNR) au sein de cinq communautés nordiques dans le but d'illustrer son impact en fonction du revenu des ménages locaux.

Le projet *Déboursier pour se nourrir* a pour la première fois permis d'évaluer de manière complète le coût des aliments sur les territoires de Mushkegowuk, située dans la partie nord-est de l'Ontario le long de la baie James. Le projet présente des statistiques alarmantes sur le coût des aliments dans les communautés nordiques.

- Le coût de la nourriture dans la région de la baie James dans le Nord de l'Ontario est le double de celui du Sud de l'Ontario.
- Le coût mensuel moyen du PPNR pour une famille de quatre personnes dans les trois communautés vivant sur des réserves (Attawapiskat, Fort Albany et Moose Factory) est de 1793,40 \$. À Timmins, en Ontario, il est de 1056,35 \$. En comparaison, le coût du panier de provisions nutritif Canada (PPNC) pour les villes suivantes plus au Sud sont : Thunder Bay 874,90 \$ (juin 2015) et Toronto 847,16 \$ (octobre 2015).
- Sur les réserves de Fort Albany, Attawapiskat et Moose Factory, les ménages doivent consacrer au moins 50 % de leur revenu mensuel médian aux achats alimentaires afin de pouvoir composer un régime nutritif de base.
- Bien qu'important, le programme de subvention Nutrition Nord Canada ne permet pas d'abaisser le prix des aliments à un niveau abordable dans les communautés nordiques.
- Il est extrêmement difficile d'attribuer une valeur quantifiable aux aliments traditionnels terrestres et aquatiques; il est impossible de déterminer la valeur spirituelle, culturelle et communautaire qu'ils prennent pour les peuples autochtones des générations passées, présentes et futures.

Malgré le fait que Fort Albany et Attawapiskat reçoivent une pleine contribution du programme NNC, le coût des denrées alimentaires demeure très élevé dans ces deux communautés.

Sur la base d'estimations raisonnables du revenu mensuel moyen des ménages vivant dans le Nord de l'Ontario, nous avons déterminé que les ménages sur la réserve de Fort Albany doivent dépenser plus de 50 % de leur revenu mensuel total pour pouvoir se procurer les 67 denrées alimentaires comprises dans le PPNR. En comparaison, les ménages de Thunder Bay et de Toronto devraient respectivement dépenser 15 % et 10,6 % de leur revenu mensuel pour se procurer ces mêmes denrées. Pour les ménages jouissant d'un revenu fixe, consacrer plus de la moitié du revenu mensuel à l'alimentation laisse peu de marge de manœuvre pour régler les autres dépenses de base, et empêche de faire face aux dépenses imprévues.

Le problème dont il est question remonte à loin dans l'histoire du processus qui a ultimement érodé la capacité des Premières Nations à contrôler leurs systèmes alimentaires et à assurer leur souveraineté alimentaire. Si les Premières Nations dans le Nord ne se voient pas conférer l'autonomie, la capacité et les ressources nécessaires pour prendre des décisions sur l'avenir de leurs territoires et pour se procurer leurs aliments (traditionnels et non traditionnels), et si les connaissances traditionnelles des Autochtones sur leurs territoires et ses généreuses richesses n'ont pas préséance dans les décisions politiques en matière d'alimentation, il y a alors peu de chances que les problèmes que vivent ces peuples se résolvent.

## HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROJET

*Débourser pour se nourrir* est un projet partenarial communauté-université qui rassemble le Réseau pour une alimentation durable et cinq groupes rattachés à quatre universités : le Food Action Research Centre (FoodARC) de l'Université Mount Saint Vincent à Halifax en Nouvelle-Écosse; la Faculté des professions de la santé et la Faculté de dentisterie de l'Université Dalhousie à Halifax en Nouvelle-Écosse; le Département d'études autochtones de l'Université de Lakehead à Thunder Bay en Ontario; et l'École de santé publique et des systèmes de santé de l'Université de Waterloo à Waterloo en Ontario. Entre 2014 et mars 2016, ce projet a bénéficié d'une subvention d'Industrie Canada accordée au Réseau pour une alimentation durable.

Le Réseau pour une alimentation durable (RAD) est une alliance pancanadienne d'organisations et de personnes qui œuvrent collectivement à promouvoir la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire. Nous sommes déterminés à atteindre trois objectifs interreliés : l'éradication de la faim, la mise en place de systèmes alimentaires durables et la promotion des aliments sains et salubres pour tous.

Le Réseau pour une alimentation durable a convoqué Réseau alimentaire pour les communautés nordiques et éloignées en 2010 afin d'échanger de l'information et de mettre sur pied des projets communs visant à modifier les politiques qui touchent la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire dans les communautés nordiques et éloignées.

Afin d'appuyer leur travail aux échelles locales, régionales et nationales, les membres de ce réseau ont convenu qu'il était prioritaire de mener de la recherche sur l'évaluation du coût des aliments.

Les principaux objectifs du projet consistent à :

- Définir des lignes directrices permettant d'harmoniser la méthodologie servant à déterminer le coût du panier de provisions en milieu nordique, et évaluer la possibilité de comparer les données en provenance de différentes régions.
- Évaluer l'abordabilité du panier de provisions nutritif (en fonction de différents scénarios de revenus et de coûts de la vie) dans le Nord du Canada.
- Renforcer le travail du Réseau alimentaire pour les communautés nordiques et éloignées par l'entremise d'une communauté de pratique sur l'évaluation du coût des aliments dans le Nord, et rendre compte du coût des aliments dans le Nord afin de soutenir le travail de plaidoyer.
- Lorsque possible, promouvoir et appliquer des méthodes participatives pour l'exercice d'évaluation du coût des aliments.



Ce rapport explicite comment ces objectifs ont été atteints, décrit les défis rencontrés lors de l'évaluation du coût des aliments dans les communautés nordiques et éloignées, et traite des restrictions liées à la création d'un outil uniformisé d'évaluation du coût des aliments applicable à l'ensemble des communautés nordiques. Il aborde en outre le défi de comparer le coût des aliments entre différentes régions, de même que l'importance d'assurer la participation de la communauté à chaque étape de la recherche. Le rapport comprend enfin un guide méthodologique qui pourra orienter d'autres équipes désireuses de mener une évaluation du coût des aliments dans d'autres communautés, autochtones, nordiques ou vivant sur des réserves.

## ORIGINES ET CONTEXTE DU PROJET

### Comprendre la sécurité alimentaire et les concepts associés

**Sécurité alimentaire** se définit comme étant l'« assurance que *toutes les personnes* ont, *en tout temps*, physiquement et financièrement accès aux aliments dont elles ont besoin pour mener une vie active et saine. Cela implique que ces aliments sont salubres, adéquats d'un point de vue nutritionnel, et qu'ils sont obtenus de manière à respecter la dignité fondamentale de l'être humain<sup>1</sup> ». À l'opposé, l'insécurité alimentaire fait référence à l'incapacité d'accéder à des aliments appropriés en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources matérielles. Cette situation concerne les ménages, non pas les individus. Bien que, pour un ménage, l'impossibilité d'accéder à une épicerie parce qu'il vit dans un « désert alimentaire » ou parce qu'elle manque de temps pour acheter ou cuisiner les aliments ne constitue pas une situation d'insécurité alimentaire, bien que celle-ci y contribue<sup>2</sup>.

**Souveraineté alimentaire** est un concept qui a été créé en raison du fait que la sécurité alimentaire ne permet pas d'ébranler les relations de pouvoir qui s'instaurent au sein des grands systèmes économiques et desquelles découle l'insécurité alimentaire. Ainsi, la souveraineté alimentaire « se définit au sens large comme étant le droit des nations et des peuples de contrôler leurs propres systèmes alimentaires, marchés, modes de production de même que cultures et environnements alimentaires, ce droit constituant un moyen essentiel de contourner les modèles néolibéraux dominants en matière d'agriculture et de commerce<sup>3</sup> ».

**Souveraineté alimentaire autochtone** se fonde sur les « responsabilités [des peuples et des communautés autochtones] à maintenir [leurs] cultures distinctes et les relations particulières qu'ils entretiennent avec le territoire et les systèmes alimentaires [...] Le concept de souveraineté alimentaire autochtone ne définit pas, mais décrit plutôt les stratégies actuelles qui donnent et soutiennent la capacité des communautés autochtones à poursuivre leurs pratiques traditionnelles de chasse, de pêche, de cueillette, d'agriculture et de distribution alimentaire, telles qu'elles l'ont fait pendant des millénaires avant d'entrer en contact avec les premiers colons européens<sup>4</sup> ».

**Aliments de la terre et des eaux** font référence aux aliments forestiers ou aquatiques qui sont chassés, pêchés ou récoltés. Ces aliments peuvent croître dans la nature, mais leur production est souvent gérée ou supervisée. Par ailleurs, les gens qui sont entourés de ces animaux et de ces végétaux et qui dépendent d'eux comprennent le rôle que ceux-ci jouent dans l'écosystème. Les aliments de la terre et des eaux sont également appelés « traditionnels locaux », « aliments forestiers et aquatiques » ou « aliments issus de la faune et de la flore sauvage ».

---

<sup>1</sup> Jean Ziegler, Right to Food, [www.righttofood.org/work-of-jean-ziegler-at-the-un/what-is-the-right-to-food/](http://www.righttofood.org/work-of-jean-ziegler-at-the-un/what-is-the-right-to-food/)

<sup>2</sup> USDA, « Definitions of Food Security », <http://162.79.45.209/topics/food-nutrition-assistance/food-security-in-the-us/definitions-of-food-security.aspx>

<sup>3</sup> Wittman, H., Desmarais, A.A., et Wiebe, N. (dir.) (2011). Food Sovereignty in Canada: Creating Just and Sustainable Food Systems. Halifax: Fernwood Publishing.

<sup>4</sup> Morrison, D. (2011). « Chapter 6: Indigenous Food Sovereignty: A Model for Social Learning ». In Food Sovereignty in Canada: Creating Just and Sustainable Food Systems. Wittman, H., Desmarais, A.A., Wiebe, N. (dir.). Halifax : Fernwood Publishing. pp. 97-98.

## Insécurité alimentaire dans les communautés des Premières Nations

Selon le rapport publié en 2016 par PROOF, le taux d'insécurité alimentaire des Autochtones vivant hors réserves est de 25,7 %, contre 12,0 % chez l'ensemble des ménages Canadiens<sup>5</sup>. Chez les Autochtones, les problèmes qui compromettent la sécurité alimentaire sont complexifiés par un long historique de dépossession et de colonisation. Lorsque le gouvernement fédéral a installé les Premières Nations sur des réserves, il n'a pas tenu compte de la nécessité, pour ces peuples, d'avoir un accès à leurs territoires de chasse, à des matériaux de construction, des médicaments et de l'eau potable. L'historienne Mary-Ellen Kelm souligne que les gouvernements étaient conscients que « la création de réserves restreignait la capacité des peuples autochtones à s'approvisionner eux-mêmes en aliments traditionnels<sup>6</sup> ».

Les politiques gouvernementales ont ainsi limité et miné la capacité des Autochtones à conserver leurs pratiques leur permettant de se procurer des aliments sur leur territoire. Par exemple, les lois provinciales interdisent la chasse de certains animaux, empêchent les Autochtones de chasser durant certaines périodes de l'année, et imposent des quotas (c.-à-d. des restrictions quant au nombre de spécimens d'une espèce animale donnée qu'un chasseur peut abattre et conserver)<sup>7</sup>. Sous le système canadien de pensionnats autochtones, des milliers d'enfants autochtones ont été séparés de leur famille et de leur communauté pour être envoyés dans des écoles conçues pour les assimiler. L'impact négatif que ces écoles ont eu sur la transmission intergénérationnelle des connaissances requises pour se procurer et préparer les aliments issus de la faune et de la flore sauvage ne doit pas être sous-estimé<sup>8</sup>. Par ailleurs, les changements climatiques induits par l'activité humaine ont altéré le comportement migratoire des animaux et ainsi réduit la capacité des Autochtones à chasser et à pêcher sur leurs territoires ancestraux<sup>9</sup>. Malgré tout, la collecte, la préparation et la consommation d'aliments traditionnels, qui sont des ingrédients essentiels au bien-être physique et communautaire

---

<sup>5</sup> Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2016). Household food insecurity in Canada, 2014. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 1-3. <http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/>

<sup>6</sup> Mary-Ellen Kelm, *Colonizing Bodies: Aboriginal health and healing in British Columbia 1900-50* (Vancouver : UBC Press, 2006), 27.

<sup>7</sup> Selon une étude menée en 1987, le coût annuel pour équiper un chasseur à temps plein à Artic Bay est estimé à plus de 10000 \$. INAC. (1990). *Food for the North: report of the air stage subsidy review* Ottawa: Ministers of Supply and Services, p. 31. Voir aussi, Anthony Gulig, "We beg the government": Native people and game regulation in northern Saskatchewan, 1900-1940,' *Prairie Forum*, Vol. 28, No. 1, 2003, p. 82 and Frank Tough, 'Introduction to documents: Indian hunting rights, natural resources, transfer agreements, and legal opinions from the department of justice,' *Native Studies Review*, Vol.10, No. 2, 1995, pp. 121-149. Finally, see M.A. Robidoux, et al., 'Traditional foodways in two contemporary northern First Nations communities,' *The Canadian Journal Native Studies*, Vol. 32, No. 1, 2012, p. 66.

<sup>8</sup> Shinjini Pal, François Haman, et Michael Robidoux, « The Costs of Local Food Procurement in Two Northern Indigenous Communities in Canada », *Food and Foodways*, 21 (2013) : 137-38.

<sup>9</sup> Joseph LeBlanc, et coll., « First Nations Moose Hunt in Ontario: A Community's Perspectives and Reflections », *ALCES*, 47 (2011) : 163-74.

des Autochtones, demeurent profondément ancrées dans leur culture de même que dans leurs mœurs familiales et sociales<sup>10</sup>.

Rédigée durant la Première consultation mondiale des peuples autochtones, la Déclaration d'Atitlán tente de résoudre certains de ces problèmes. Celle-ci indique notamment que « le déni du droit des peuples autochtones à la nourriture est une violation de l'existence collective des [A]utochtones, leur déniaient non seulement la survie physique [,] mais aussi leur organisation sociale, leur culture et tradition, leur langage et spiritualité, leur souveraineté et leur identité<sup>11</sup> ».

## Conséquences de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire engendre des problèmes physiques, psychologiques et sociaux chez les enfants comme chez les adultes<sup>12</sup>. En Amérique du Nord — et cela peut paraître paradoxal —, l'insécurité alimentaire chronique a été associée à l'obésité, notamment chez les filles et les femmes<sup>13</sup>. Chez les nourrissons et les enfants, l'insécurité alimentaire est corrélée à un taux d'hospitalisation plus élevé et généralement à une mauvaise santé, ce qui peut conséquemment nuire à leur croissance et à leur développement<sup>14</sup>. Chez les enfants plus âgés, l'insécurité alimentaire compromet les performances scolaires et les aptitudes sociales. L'insécurité alimentaire engendre aussi des conséquences sur le plan émotif; au Canada, il a été démontré qu'elle pouvait augmenter les chances d'apparition de certains troubles chez les adolescents et les jeunes adultes, comme la dépression et l'asthme<sup>15</sup>. Les adultes issus de ménages frappés par l'insécurité alimentaire présentent une santé physique et mentale fragilisée, de même que de plus forts taux de différentes maladies chroniques dont la dépression, le diabète, les maladies cardiaques, en plus d'engendrer des frais de soins de santé plus élevés<sup>16</sup>. L'insécurité alimentaire des ménages représente donc un grave problème de santé publique, car la santé et le bien-être des individus en dépendent grandement<sup>17</sup>.

---

<sup>10</sup> Shinjini Pal, François Haman, et Michael Robidoux, « The Costs of Local Food Procurement in Two Northern Indigenous Communities in Canada », *Food and Foodways*, 21 (2013) : 137-38.

<sup>11</sup> [www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/2012/News%20and%20Media/FR%20Fact%20Sheet\\_Right%20to%20Food.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/2012/News%20and%20Media/FR%20Fact%20Sheet_Right%20to%20Food.pdf)

<sup>12</sup> Jyoti, D., Frongillo, E. et Jones, S. (2005). « Food Insecurity Affects School Children's Academic Performance, Weight Gain, and Social Skills ». *J. Nutr.*, 135, 2831–2839. Townsend, M., Peerson, J., Love, B., Achterberg, C., et Murphy, S. (2000). « Food Insecurity Is Positively Related to Overweight in Women ». *J. Nutr.*, 131, 1738–1745.

<sup>13</sup> Townsend, M., Peerson, J., Love, B., Achterberg, C., et Murphy, S. (2000). « Food Insecurity Is Positively Related to Overweight in Women ». *J. Nutr.*, 131, 1738–1745.

<sup>14</sup> Melchior M, Chastang J, Falissard B et coll. « Food insecurity and children's mental health: a prospective birth cohort study ». *PLoS One* 2012; 7:e52615. Pirkle C, Lucas M, Dallaire R et coll. « Food insecurity and nutritional biomarkers in relation to stature in Inuit children from Nunavik ». *Can J Public Health*, 2014; 105:e233-e238.

<sup>15</sup> Kirkpatrick S, McIntyre L, Potestio M. « Child hunger and long-term adverse consequences for health ». *Arch Pediatr Adolesc Med* 2010; 164(8) : 754-62. McIntyre L, Williams J, Lavorato D, Patten S. « Depression and suicide ideation in late adolescence and early adulthood are an outcome of child hunger ». *J Affect Disord*, 2012; 150(1) : 123-9.

<sup>16</sup> Tarasuk, Vv, Cheng, J, de Oliveira, C, Dachner, N, Gundersen, C et Kurdyak, P. (2015) « Association between household food insecurity and annual health care costs ». *Canadian Medical Association Journal*, doi : 10.1503/cmaj.150234.

<sup>17</sup> Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2015). Household food insecurity in Canada, 2013. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF), 6. <http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/>

## Contexte de la vente au détail d'aliments dans le Nord

En raison des obstacles qui les empêchent d'accéder aux aliments traditionnels, plusieurs communautés de Premières Nations du Nord du Canada dépendent d'épiceries. Or, celles-ci n'appartiennent pas à des intérêts locaux, et vendent les aliments à des prix bien plus élevés que ceux affichés dans les communautés plus au sud. Nombre de facteurs contribuent à gonfler le prix de détail des aliments. Parmi ceux-ci, nous relevons notamment :

- La présence, dans le Nord, de plus petites populations, pourvues d'un pouvoir d'achat moindre.
- Le fait que plusieurs communautés ne sont dotées que d'une seule épicerie qui vend des denrées périssables, et que souvent, celle-ci appartient à une chaîne qui détient un monopole virtuel dans la région.
- Les coûts plus élevés du transport et du carburant.
- Des dépenses plus importantes pour chauffer, refroidir, éclairer et entretenir les bâtiments.
- Des systèmes de distribution alimentaire complexes, qui empruntent des routes de transport plus longues et moins fréquentées.
- La présence de limites en poids et en volume lors du transport par avion, limitant le volume d'achat.
- Les risques plus élevés de perdre des aliments périssables, et le fait qu'en raison des conditions météorologiques ou d'autres facteurs impondérables, la disponibilité des aliments n'est pas garantie.

L'environnement alimentaire des communautés nordiques de Premières Nations vivant sur des réserves qui ne sont accessibles que par voie aérienne ou, en saison, par l'entremise de routes de glace, sont uniques. Généralement, ces communautés peuvent compter sur deux sources alimentaires afin d'assurer leur subsistance : le système alimentaire basé sur la collecte d'aliments terrestres et aquatiques, et celui de la vente au détail des aliments, qui se base sur le marché.

De façon typique, les communautés éloignées sont dotées d'un seul principal détaillant qui fournit la majeure partie des biens et des services (c.-à-d. aliments, carburant, pharmacie, services financiers, restauration rapide, services de soins de santé de plus en plus, etc.). Dans plusieurs cas, les communautés rurales de Premières Nations dont l'accès routier est possible à longueur d'année sont dépourvues d'épiceries, ce qui oblige leurs membres à voyager sur d'importantes distances pour se procurer des aliments de même que les autres biens et services nécessaires.

## Évaluation du coût des aliments

Bien que n'étant pas l'unique facteur affectant la sécurité alimentaire dans les régions rurales nordiques des provinces, le coût élevé des aliments y joue un rôle prépondérant. L'évaluation du coût des aliments permet d'établir le coût d'un régime alimentaire nutritif de base pour des ménages de différentes compositions et tailles. En comparant les dépenses alimentaires d'un ménage à ses autres dépenses de base et à ses revenus, nous sommes capables de mieux déterminer la fraction minimale de ses revenus qui doit servir à assurer la composition d'un régime alimentaire sain, et d'établir si cette fraction est raisonnable. Cette information peut servir à déterminer les groupes vulnérables au sein de la population, et à évaluer l'adéquation des politiques fédérales et provinciales en matière de revenu et d'aide financière.

En Nouvelle-Écosse, le projet d'évaluation du coût des aliments selon une approche participative a impliqué des membres de communautés qui vivent l'insécurité alimentaire et achètent leurs aliments à l'épicerie. Ces personnes ont travaillé ensemble afin de collecter des données, de les interpréter et de partager les résultats de recherche avec les autres<sup>18</sup>. Ces informations permettent aux individus, aux communautés et aux parties prenantes concernées de revendiquer des revenus et des aides financières appropriés et, dans certains cas, de demander une baisse des prix. Les résultats de l'évaluation du coût des aliments peuvent être partagés avec différents acteurs : le propriétaire de l'épicerie, les chefs de la communauté, les défenseurs de la santé publique et des services sociaux, les entreprises nationales et les politiciens. La recherche en évaluation du coût des aliments peut nous aider à décrire plus précisément et à mieux comprendre la réalité avec laquelle doivent composer les personnes touchées par l'insécurité alimentaire en raison de leurs revenus inadéquats. Elle permet également d'envisager différentes options politiques afin que tous puissent bénéficier d'un régime alimentaire sain<sup>19</sup>.

## Qu'entend-on par panier de provisions nutritif – Canada (PPNC) et par panier de provisions nordique révisé (PPNR)?

C'est par l'entremise de la création du panier de provisions nutritif et économique — qui est plus tard devenu le panier de provisions nutritif — par Agriculture et Agroalimentaire Canada en 1974 que le gouvernement fédéral a entrepris de surveiller le coût des aliments. Ces paniers de provisions servent d'outil de sondage pour établir le coût d'un régime alimentaire de base qui répond aux exigences actuelles en matière de nutrition et qui correspond aux habitudes d'achat du consommateur moyen. L'actuel PPNC, qui a été mis à jour en 2008 par Santé Canada afin de tenir compte des plus récentes recommandations nutritionnelles et des habitudes de consommations établies par l'Enquête sur la santé dans les communautés canadiennes (cycle 2.2, Nutrition) de 2004 (Santé Canada, 2009), dresse la liste de prix de 67 denrées alimentaires normalisées en fonction de

---

<sup>18</sup> Williams, P. Amero M, Anderson B, Gillis D, Green-Lapierre R, Johnson C, et coll. « A Participatory Food Costing Model in Nova Scotia ». *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*. 2012; 73(4) : 181-8.

<sup>19</sup> Williams P, MacAulay R, Anderson B, Barro K, Gillis DE, Johnson C, et coll. « "I would Never Have Thought that I Would Be in Such a Predicament": Voices from Women Experiencing Food Insecurity in Nova Scotia, Canada ». *Journal of Hunger and Environmental Nutrition*. 2012 (2-3) : 253-70.

quantités prédéterminées<sup>20</sup>. De son côté, le PPNR est un outil de sondage qui a été créé par le ministère canadien des Affaires autochtones et du Nord en consultant Santé Canada pour effectuer le suivi du coût des aliments dans les communautés nordiques éloignées. Le PPNR se base également sur la consommation moyenne d'un échantillon de la population, et comprend 67 denrées (à la suite de la révision de 2008) selon des quantités préétablies.

Le PPNC et le PPNR sont des outils normalisés qui ont été entérinés par les statisticiens et les gouvernements. En raison de ce fait, les épiceries dans les communautés nordiques ont davantage tendance à faire provision des denrées alimentaires que comprennent ces paniers.

Le PPNC et le PPNR peuvent être *représentatifs* d'un régime alimentaire de base nutritif, mais en aucun cas ils ne prétendent servir de liste pour les achats alimentaires hebdomadaire ou d'outils servant à établir le budget des ménages. Ces paniers constituent plutôt un moyen d'évaluer une chose très complexe. Nonobstant le fait qu'ils considèrent des habitudes de consommation normalisées, dans la réalité, il peut arriver que les ménages n'achètent pas les aliments spécifiés ou les quantités fixées chaque semaine. De plus, ces paniers ne reflètent aucunement les préférences alimentaires particulières à chaque ménage ou communauté. Ces deux outils présument également que les personnes sont capables de préparer des repas à partir d'ingrédients de base et conséquemment, ne tiennent pas compte des repas préparés emballés, des collations, des aliments biologiques ou produits localement, ni incluent les coûts des repas pris à l'extérieur du foyer.

### Qu'est-ce que le programme de subvention Nutrition Nord Canada (NNC)?

En avril 2011, le gouvernement fédéral canadien a remplacé l'ancien programme Aliments-poste (un programme administré par Postes Canada qui permettait le remboursement d'une certaine partie des frais de transport des aliments) par le programme Nutrition Nord Canada (NNC), qui contribue à réduire le coût souvent élevé des aliments nutritifs et périssables vendus au détail dans le Nord. Pour devenir des fournisseurs enregistrés, les détaillants doivent en faire la demande au gouvernement. Si leur requête est acceptée, ils doivent alors signer une entente de contribution afin de recevoir une subvention applicable à certains aliments acheminés dans les communautés admissibles par transport aérien, en plus de devoir se soumettre à d'éventuels examens de conformité. Les fournisseurs ainsi enregistrés gèrent directement les subventions reçues, et ont la responsabilité de s'assurer que leurs clients profitent au maximum des économies qui en découlent (c.-à-d. de réduire le prix de détail de chaque denrée en appliquant le plein montant des subventions consenties). Ils ont également la responsabilité de rendre eux-mêmes compte aux administrateurs du programme des prix de vente en vigueur dans leur magasin<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> La recherche participative de FoodARC visant l'évaluation du coût des aliments a été menée en utilisant une version adaptée du PPNC qui comprend des questions à propos du coût et de la disponibilité d'aliments produits localement. Noseworthy, B.L., P.L. Williams, I. Blum, et M. MacLeod. 2011. « Availability and relative cost of locally produced foods in grocery stores in Nova Scotia ». *Journal of Hunger and Environmental Nutrition*, 6(2) : 142-157

<sup>21</sup> K Burnett, K Skinner, et J LeBlanc, « From Food Mail to Nutrition North Canada: Reconsidering Federal food Subsidy Programs for Northern Ontario », *Canadian Food Studies*, 2/1 (2015) : 141-156.

Il existe deux niveaux de contribution pour les aliments périssables nutritifs, qui se basent sur la situation géographique du magasin et sur le poids des produits admissibles. Comme l'explique le site web de NNC, « Les contributions pour la vente au détail visent le coût total d'un produit admissible (par exemple, prix d'achat du produit, transport, assurances et frais généraux) expédié par avion vers une collectivité admissible<sup>22</sup>. » Le niveau de contribution le plus substantiel est réservé à une sélection d'aliments périssables que Santé Canada considère être « les plus nutritifs comme le lait, les œufs, la viande, le fromage, les légumes et les fruits<sup>23</sup> ». La liste des aliments admissibles à une subvention répartie en fonction des niveaux de contribution peut être consultée au [www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1369225884611/1369226905551](http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1369225884611/1369226905551)

Le montant de la contribution est calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{niveau de contribution (\$/kg)} \times \text{poids des produits admissibles (kg)} \\ = \text{montant de la contribution}^{24}$$

Le montant de la contribution appliquée à chaque aliment doit clairement apparaître sur les étiquettes de prix en magasin et, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, sur les factures.

Il existe 32 communautés éloignées dans le Nord de l'Ontario. C'est plus que dans n'importe quelle autre région du Canada. Seules 8 d'entre elles sont pleinement admissibles aux subventions de NNC<sup>25</sup>; 7 autres ne sont que partiellement subventionnées (à raison de 0,05 \$/kg); tandis que les 17 qui restent ne sont pas admissibles. Le programme NNC a été vertement critiqué dans le rapport que le vérificateur général a déposé en 2014, alors que celui-ci a indiqué que le gouvernement n'était pas en mesure de vérifier si les économies permises par les contributions étaient entièrement consenties aux consommateurs, ou si l'admissibilité des communautés était évaluée sur la base des besoins de ces dernières<sup>26</sup>. Toutefois, selon le site web dédié au programme, des efforts sont déployés afin de pallier ces problèmes ainsi que d'autres.

---

<sup>22</sup> Gouvernement du Canada. Comment fonctionne le Nutrition Nord Canada. [www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415538638170/1415538670874](http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415538638170/1415538670874)

<sup>23</sup> Gouvernement du Canada. Nutrition Nord Canada : Aliments admissibles à une contribution. [www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1369225884611/1369226905551](http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1369225884611/1369226905551) (dernier accès : 24 avril 2016).

<sup>24</sup> [www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415538638170/1415538670874#tpc2](http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1415538638170/1415538670874#tpc2)

<sup>25</sup> K Burnett, K Skinner, et J LeBlanc, « From Food Mail to Nutrition North Canada: Reconsidering Federal food Subsidy Programs for Northern Ontario », *Canadian Food Studies*, 2/1 (2015) : 141-156.

<sup>26</sup> [www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_oag\\_201411\\_06\\_f.pdf](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_201411_06_f.pdf) (dernier accès : 24 avril 2016).



## MÉTHODOLOGIE

### Communautés ayant fait l'objet d'un échantillonnage

Située dans le Nord-Est de l'Ontario le long de la baie James, la zone d'étude sélectionnée, les territoires de Mushkegowuk, est considérée faire partie d'une région oubliée du Nord provincial du Canada<sup>27</sup>. Bien que le Nord provincial tende à ressembler davantage au Grand Nord qu'au Sud urbanisé, les communautés dans cette région bénéficient d'un subside par personne moindre que celles situées dans le « Nord territorial et le Grand Nord ».

Les trois réserves de Premières Nations où l'étude a été menée sont Moose Factory, Fort Albany et Attawapiskat. Nous avons également inclus deux municipalités à l'étude, Timmins et Moosonee, qui rassemblent chacune une population « côtière » substantielle en plus de servir de point de services pour les communautés des territoires Mushkegowuk.

Timmins est une importante ville du Nord de l'Ontario. Accessible par le réseau routier national, elle sert également de point de transit pour les vols reliant le Sud aux communautés situées plus au nord. Parmi les quatre communautés côtières, seule Moosonee est accessible par train à longueur d'année; les Premières Nations vivant plus au nord peuvent en outre y accéder par une route de glace pendant l'hiver. C'est également une passerelle pour les vols desservant la côte. La communauté de Moose Factory est accessible à partir de Moosonee par bateau, et par route de glace (menant aux régions éloignées plus au nord, et au réseau routier au sud) pendant l'hiver. Durant les longs mois que durent l'englacement au début de l'hiver et la débâcle au début du printemps, Moose Factory n'est accessible que par hélicoptère. L'accès aux deux autres communautés nordiques éloignées, Fort Albany et Attawapiskat, est limité; elles sont seulement accessibles par avion à longueur d'année et par des routes de glace durant l'hiver.

Moosonee, Fort Albany et Attawapiskat sont chacune dotées d'une épicerie à service complet exploitée par la Northwest Company. Outre l'épicerie de la Northwest Company, Moose Factory est également doté d'un magasin au détail indépendant qui tient une sélection complète d'aliments; c'est ce dernier magasin qui a fait l'objet d'un échantillonnage en vue d'évaluer le coût des aliments. À Timmins, trois magasins ont été sélectionnés en raison de leur popularité auprès des consommateurs, des prix ou de la gamme de produits offerts, et de leur proximité de l'aéroport.

Fort Albany et Attawapiskat font partie des huit communautés de Premières Nations du Nord de l'Ontario pleinement admissibles au programme fédéral NNC; les contributions pour les denrées alimentaires admissibles dans ces deux communautés sont respectivement de 1,30 \$/kg et de 1,40 \$/kg. Ces communautés bénéficient en outre d'une contribution de 0,05 \$/kg sur une sélection de denrées considérées moins nutritives

---

<sup>27</sup> Ken Coates, et Greg Poelzer, « The Next Northern Challenge: The Reality of the Provincial North », MLI Commentary, Avril 2014.

## Communauté de pratique sur l'évaluation du coût des aliments dans les communautés nordiques et éloignées

En août 2014, le RAD a constitué une communauté de pratique (CdP) qui a pris part à des discussions mensuelles par téléconférence portant sur les principaux défis liés à une méthodologie uniformisée pour évaluer le coût des aliments dans les communautés nordiques. La CdP était constituée de personnes qui militent pour l'alimentation en milieu nordique ayant entrepris des efforts pour évaluer le coût des aliments; de fournisseurs de services issus de communautés nordiques; de professionnels travaillant dans des établissements de santé et d'éducation, au gouvernement et dans des organisations non gouvernementales; et d'universitaires. Plus de 50 personnes se sont inscrites pour recevoir de l'information sur ces rencontres, tandis que chaque téléconférence a rassemblé entre 12 et 15 participants. En analysant les questions rattachées à l'évaluation du coût des aliments à l'aune du cadre plus vaste de la sécurité alimentaire en milieu nordique, la CdP a consolidé le travail du Réseau alimentaire pour les communautés nordiques et éloignées du RAD.

En tenant compte des propositions de la CdP, notre équipe de recherche a déterminé quelles données devaient être collectées, et comment celles-ci devaient être analysées. Nous nous sommes en outre servis de ces réflexions pour alimenter la conception d'un guide méthodologique pour l'évaluation du coût des aliments en milieu nordique<sup>28</sup>.

## Que faut-il évaluer? Quel panier de provisions employer comme outil d'évaluation?

Outre le modèle d'évaluation participative du coût des aliments mis au point par le FoodARC, la CdP a examiné d'autres projets d'évaluation du coût des aliments s'étant déroulé ou se déroulant dans le Nord. Nous avons ensuite discuté des limites et de la possibilité d'employer une seule méthode pour l'ensemble du Nord du Canada. Par exemple, nous avons comparé les avantages participatifs découlant de la conception d'une nouvelle liste comprenant des denrées reflétant les préférences alimentaires de chaque communauté à l'étude aux avantages sur le plan de l'analyse découlant de l'utilisation d'un panier de provisions uniformisé pour l'ensemble des communautés nordiques.

Nous avons opté pour une version « enrichie » du PPNR, présumant que la plupart des denrées qu'elle comprend seraient en réserve dans les épicerie à service complet. Largement utilisé par le ministère des Affaires autochtones et du Nord (AANC), des équipes universitaires et des organisations sans but lucratif, le PPNR permet de comparer des données sur le coût des aliments collectées à différentes époques ou encore, provenant d'études dans le Nord alors que le programme Aliments-poste était encore en vigueur.

---

<sup>28</sup> Voir l'Annexe.

## Comparaison entre le PPNR et le PPNC et comparaison entre le Nord et le Sud du Canada

L'une des principales questions que s'est posé l'équipe du projet *Déboursier pour se nourrir* était de savoir s'il était possible et approprié de comparer les coûts d'un régime alimentaire nutritif entre le Nord et le Sud du Canada. Bien qu'il soit convenu que les deux types de paniers de provisions constituent des outils de mesure normalisés dans leur zone d'application respective, des analyses ont révélé une différence fondamentale entre ceux-ci : le contenu des deux types de paniers diffère. Le PPNR contient plus de viande, d'aliments non périssables et d'aliments transformés, et moins de fruits et légumes frais que le PPNC<sup>29</sup>. En outre, ces paniers ne comprennent aucun aliment forestier ou aquatique collecté localement; les deux supposent que les denrées alimentaires qu'ils contiennent proviennent exclusivement du marché de détail et, qui plus est, de la même épicerie à service complet.

Après avoir consulté notre comité consultatif de recherche, nous avons décidé d'ajouter des denrées de base additionnelles à notre évaluation. Avec la collaboration de la CdP, nous avons sélectionné dix denrées « de base » retrouvées à la fois dans le PPNR et le PPNC, et avons ajouté deux denrées supplémentaires considérées faire partie de l'alimentation de base de nombreux ménages de Premières Nations vivant en milieu nordique (Klik<sup>MD</sup> et lard). Nous avons également évalué la qualité de ces 12 denrées alimentaires.

### Évaluation de la qualité

La qualité des aliments demeure une préoccupation dans les communautés rurales et nordiques, car ceux-ci doivent parcourir de longues distances avant d'y parvenir, et sont offerts en choix limité lorsqu'ils ne sont pas tout simplement en rupture de stock<sup>30</sup>. Les aliments frais comme les fruits et les légumes sont parfois emballés d'une manière telle qu'il est impossible d'évaluer leur fraîcheur ou leur qualité avant de les acheter. Des plaintes occasionnellement entendues peuvent concerner des aliments vendus après leur date de péremption, des aliments montrant des signes manifestes de détérioration, des aliments surgelés ayant été dégelés puis recongelés, et des emballages endommagés.

La peur d'acheter des aliments de mauvaise qualité pousse les gens à acheter des denrées offrant une meilleure assurance d'intégrité. Toutefois, de telles denrées sont bien souvent transformées, pourvues d'une faible qualité nutritionnelle, et plus caloriques. Les consommateurs ont constaté qu'ils ne pouvaient pas se faire rembourser des aliments coûteux impropres à la consommation. Cette même peur restreint les choix alimentaires des gens qui ont un budget limité. À ce sujet, des études ont montré que les gens n'osent pas essayer des aliments qu'ils ne connaissent pas parce qu'ils

---

<sup>29</sup> Gouvernement du Canada, 2012. AANC, 2007.

<sup>30</sup> Gouvernement du Canada, Vente au détail des aliments dans le Nord — Collecte de données et analyse par Enrg Research Group. [www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1424364469057/1424364505951](http://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/fra/1424364469057/1424364505951)

craignent de devoir les jeter si des membres de leur ménage (ex. des enfants ou des personnes ayant certaines restrictions alimentaires) ne les aiment pas<sup>31</sup>.

Afin de pallier ces problèmes, nous avons accordé une note à la qualité d'une liste de 12 denrées alimentaires courantes selon une échelle de quatre points s'attachant aux aspects suivants : emballage, étiquetage, température et fraîcheur. Notre approche s'inspire des aspects couverts par l'évaluation de la qualité des aliments décrite dans le rapport intitulé *Examen du programme Aliments-poste — Rapport provisoire* (voir l'Annexe A du présent rapport).

Les 12 denrées alimentaires ayant subi une évaluation de leur qualité sont les suivantes :

- lait frais, 2 %, 2 litres;
- bœuf haché maigre, frais ou congelé, 1 kg;
- bananes, 1 kg;
- pommes, ensachées, 3 lb;
- pommes de terre, ensachées, 10 lb;
- mélange de légumes surgelés (carottes et pois), 750 g ou 1 kg;
- pain de blé entier, 660 g ou 675 g;
- œufs, gros, catégorie A, une douzaine;
- haricots avec porc en conserve, 398 ml;
- margarine, non hydrogénée, 907 g;
- viande en conserve (Klik, Spam ou bœuf salé), 340 g;
- lard, 454 g.

### Disponibilité et substituabilité des denrées du PPNR

Bien qu'il n'existe aucune étude complète sur la fréquence à laquelle certaines denrées *sont en rupture de stock* dans les épiceries des communautés rurales et les réserves nordiques, des témoignages

---

<sup>31</sup> Adams, K., Burns, C., Liebzeit, A., Ryschka, J., Thorpe, S., Browne, J. « Use of Participatory Research and Photo-Voice to Support Urban Health Eating ». *Health and Social Care in the Community*. 2012, 20, 497-505. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1365-2524.2011.01056.x/full> (dernier accès : 27 janvier 2016). Foley, W. « Family Food Work: Lessons Learned from Urban Aboriginal Women about Nutrition Promotion ». *Australian Journal of Primary Health*. 2010, 16, 268-274.

rapportent occasionnellement que le lait frais, la viande, les œufs et le pain peuvent être fréquemment en rupture de stock pendant des jours, voire des mois. Par exemple, la coordonnatrice du projet se souvient qu'en 2014, l'épicerie de Fort Albany n'a pas reçu de viande pendant plus de deux mois. Alors que les familles doivent composer avec la non-disponibilité de ces denrées ou choisir des produits de substitution, la méthodologie employée pour évaluer le coût des aliments permet difficilement d'appréhender ce genre de situation. Lorsque cela était possible, nous avons temporellement caractérisé la non-disponibilité des denrées; nous avons ainsi découvert qu'entre quatre et huit denrées alimentaires étaient régulièrement non disponibles dans chacune des huit épiceries échantillonnées. Il faut toutefois noter que cette situation est modulée par la disponibilité saisonnière des produits et les conditions météorologiques; conséquemment, un seul échantillonnage ne peut permettre de prévoir de manière exacte quels aliments sont disponibles et à quels moments.

### Chasse, pêche et cueillette

Assigner une valeur monétaire aux aliments traditionnels constitue un défi particulièrement difficile dans le cadre d'un exercice visant à déterminer le coût d'un régime alimentaire nutritif. Les aliments traditionnels sont une composante courante du régime alimentaire de nombreux membres des Premières Nations; il est donc impossible de caractériser les modes d'approvisionnement et de consommation d'aliments traditionnels si l'exercice d'évaluation ne se limite qu'à des aliments achetés au détail. Les systèmes alimentaires traditionnels accordent une valeur aux connexions et aux relations spirituelles, à l'enrichissement personnel, au bien-être physique, au sens du devoir et au sentiment d'appartenance, qui sont autant d'aspects dont la valeur ne peut être établie monétairement. Certaines études ont tenté d'estimer les frais associés à la chasse. Par exemple, une étude menée en 2009 qui s'est penchée sur les journaux de bord détaillés de chasseurs actifs des Premières Nations Wapekeka et Kasabonika a déterminé que les frais annuels de cette activité étaient d'environ 25 000 \$, et que le coût moyen caché de la viande de gibier était de 14 \$/kg<sup>32</sup>.

La CdP a examiné différentes études passées et actuelles qui tentent d'établir le coût des aliments traditionnels, pour finalement conclure que l'utilisation de telles approches dépassait le cadre du présent projet. Nous avons donc décidé de procéder à un échantillonnage des prix de cinq articles couramment achetés pour pratiquer la chasse et la pêche : fil à collet, essence, munitions, fil à pêche et filet de pêche. En procédant de la sorte, notre objectif consistait à illustrer, dans une certaine mesure, certains des frais associés aux activités de collecte d'aliments sauvages qui sont fréquemment négligés.

### Collecte de données

Cinq membres des communautés participant au projet, dont la coordonnatrice du projet, ont reçu une formation sur l'évaluation participative du coût des aliments. Pour ce faire, le manuel de

---

<sup>32</sup> Pal S, Haman F, Robidoux M. « The costs of local food procurement in two Northern Indigenous communities in Canada ». *Food and Foodways* 2013; 21(2) : 132-152.

formation sur l'évaluation du coût des aliments du FoodARC<sup>33</sup>, qui a été conçu en fonction du PPNR et adapté au contexte nordique, a été utilisé. Cette équipe d'évaluateurs a ensuite procédé à l'échantillonnage du coût du PPNR dans deux communautés durant l'hiver, alors qu'elles étaient accessibles par les routes de glace. L'expérience vécue lors de ce premier exercice d'évaluation est consignée dans le guide méthodologique retrouvé à l'Annexe A. Alimentées par ce dernier guide et des consultations auprès de la coordonnatrice du projet, des formations subséquentes ont été organisées pour les nouveaux évaluateurs.

Certains évaluateurs n'étaient pas à l'aise de procéder à l'échantillonnage des prix dans la seule épicerie de leur communauté. En conséquence, nous leur avons proposé deux méthodes de travail : « en magasin » et « à la maison ». La méthode « en magasin » consiste à demander au gérant de l'épicerie la permission de mener l'évaluation du coût des aliments directement dans son commerce. La méthode « à la maison » consiste plutôt à acheter toutes les denrées retrouvées dans le PPNR et de consigner leur prix tel qu'il apparaît sur la facture — et non pas sur les rayonnages. L'argent nécessaire aux achats des denrées du PPNR a été fourni aux évaluateurs. Les deux méthodes ont été employées au cours du projet, et ce sont les évaluateurs qui ont choisi celle qui leur convenait le mieux. À l'exclusion de la coordonnatrice du projet, ces derniers ont été rémunérés pour la période qu'ils ont consacrée à l'échantillonnage des prix et au traitement des formulaires. En ce qui concerne l'évaluation de la qualité des 12 denrées alimentaires sélectionnées, les évaluateurs se sont vu remettre des fonds afin qu'ils puissent les acheter et déterminer leur qualité chez eux.

Le projet d'évaluation du coût des aliments *Déboursier pour se nourrir* s'est déroulé, dans certaines communautés, au cours des deux dernières semaines de juin 2015. Les prix des denrées alimentaires et des articles essentiels recueillis durant cette période ne reflètent pas les énormes variations que ceux-ci subissent au cours de l'année.

---

<sup>33</sup> FoodARC. (2014). What does it cost to eat healthy in your community? A training guide to participatory food costing. Halifax : Université Mount Saint Vincent. Pour plus d'information sur le modèle d'évaluation participative du coût des aliments de FoodARC et sa méthodologie, voir : Williams PL, Amero M, Anderson B, Gillis D, Green-LaPierre R, Johnson C, et coll. « A Participatory Model for Food Costing in Nova Scotia ». Canadian Journal of Dietetic Practice and Research. 2012; 73(4) : 181-8. Visitez également <http://foodarc.ca>

## RÉSULTATS ET CONSTATS

### Coût du PPNR

Voici, pour chacune des communautés à l'étude, le coût du PPNR permettant de nourrir une famille de quatre personnes<sup>34</sup> pendant **un mois** :

Attawapiskat : 1 909,01 \$\*

Fort Albany : 1 831,76 \$\*

Moose Factory : 1 639,42 \$

Moosonee : 1 560,53 \$

Timmins (moyenne de trois magasins) : 1 056,35 \$

\*Les coûts indiqués pour les communautés d'Attawapiskat et de Fort Albany tiennent compte de la pleine contribution consentie par le programme NNC; par conséquent, il s'agit des coûts subventionnés.

### Quel est le coût d'un régime alimentaire nutritif de base?

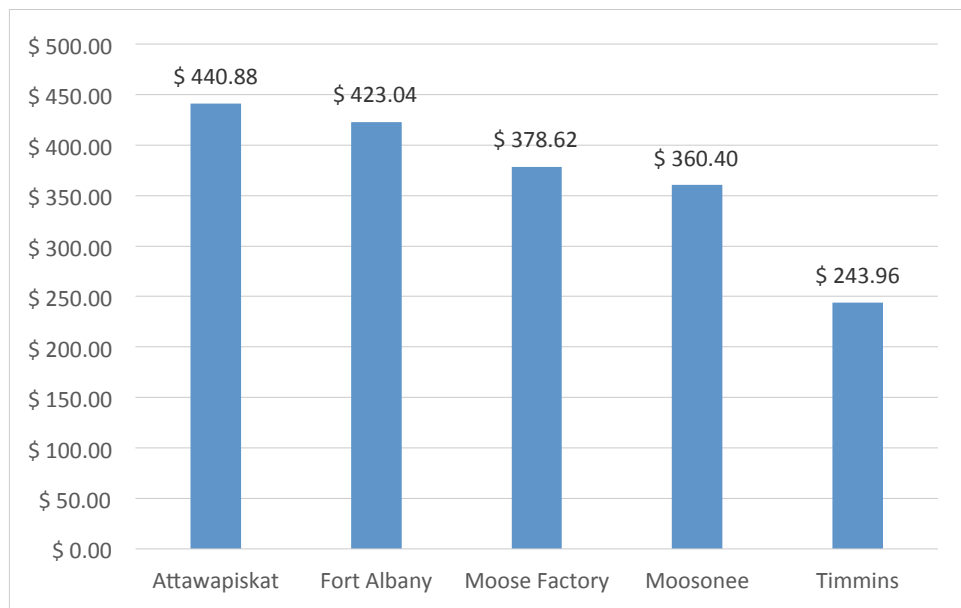
Le coût mensuel moyen du PPNR pour une famille de quatre personnes dans les trois communautés vivant sur des réserves (Attawapiskat, Fort Albany et Moose Factory) est de 1 793,40 \$ — en comparaison, il est de 1 560,53 \$ à Moosonee, et de 1 056,35 \$ à Timmins<sup>35</sup>.

---

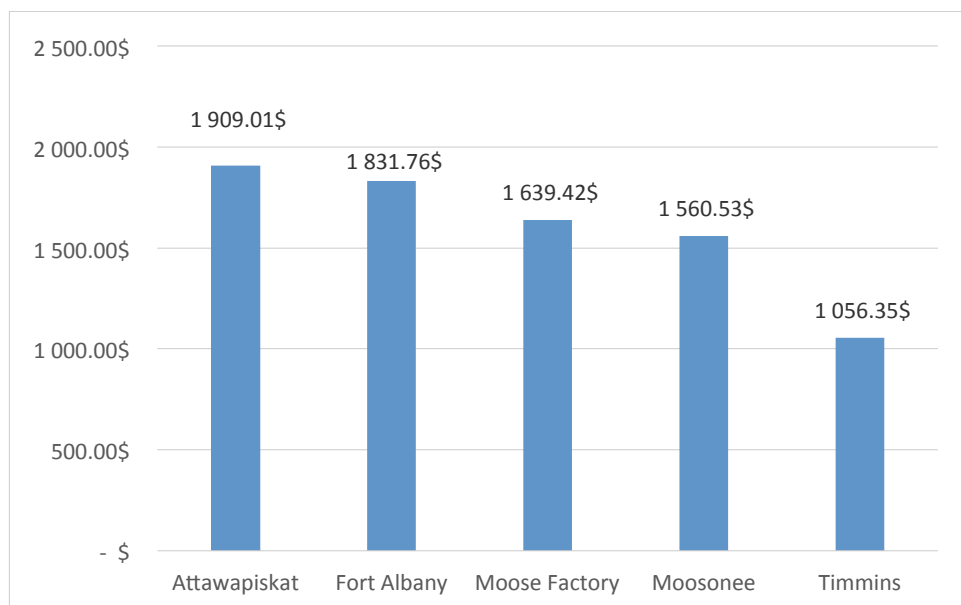
<sup>34</sup> Le ménage type de quatre personnes considéré dans la présente étude est composé d'un homme et d'une femme âgés de 31 à 50 ans, de leur fils de 13 ans et de leur fille de 7 ans.

<sup>35</sup> Les montants indiqués ne comprennent que le coût du PPNR; ils n'incluent pas les autres frais de subsistance (hébergement, électricité, transport et habillement).

## Coût hebdomadaire du panier de provisions nutritif révisé pour une famille de quatre personnes<sup>36</sup>



## Coût mensuel du panier de provisions nutritif révisé pour une famille de quatre personnes<sup>37</sup>



<sup>36</sup> Le ménage type de quatre personnes considéré dans la présente étude est composé d'un homme et d'une femme âgés de 31 à 50 ans, de leur fils de 13 ans et de leur fille de 7 ans.

<sup>37</sup> Voir note précédente.



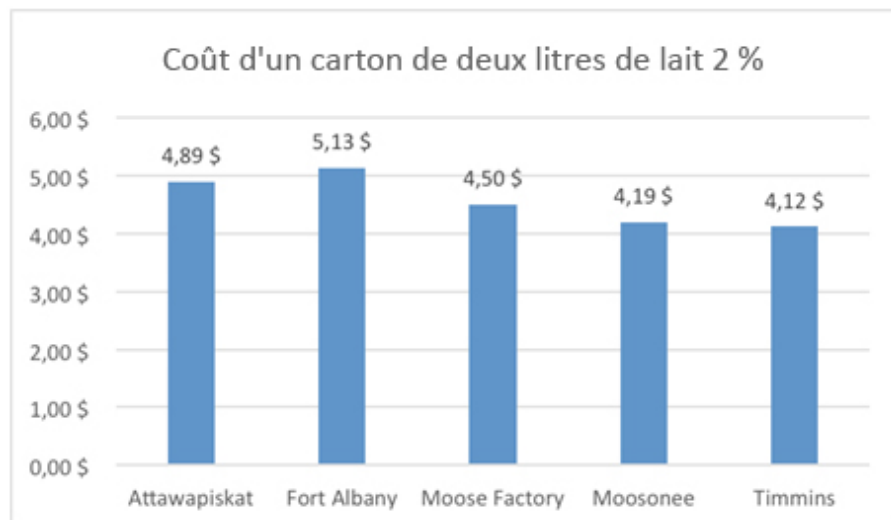
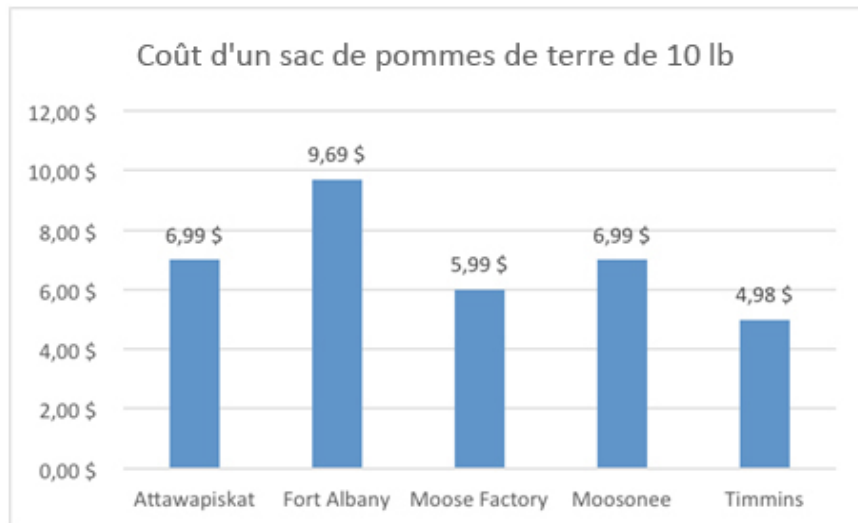
## Prix de certains autres articles achetés par les ménages

Article	Format préféré	Attawapiskat	Fort Albany	Moose Factory	Moosonee	Timmins*
Eau embouteillée	375 ml	2,49 \$ (591 ml)	2,59 \$ (591 ml)	1,00 \$ (500 ml)	0,99 \$ (355 ml)	1,69 \$ (391 ml)
Papier hygiénique, 2 épaisseurs	8 rouleaux	7,00 \$	13,99 \$ (12 rouleaux)	6,39 \$	7,79 \$	4,52 \$
Couches Pampers, taille 4	Boîte de 76	37,89 \$ (boîte de 44)	33,69 \$ (boîte de 52)	35,99 \$ (boîte de 48)	32,19 \$	21,48 \$
Serviettes hygiéniques	Paquet de 20	7,59 \$	7,79 \$ (paquet de 24)	8,29 \$ (paquet de 24)	5,15 \$	3,22 \$ (paquet de 24)
Dentifrice	100 ml	6,39 \$	6,35 \$ (130 ml)	3,99 \$ (130 ml)	2,89 \$	1,59 \$

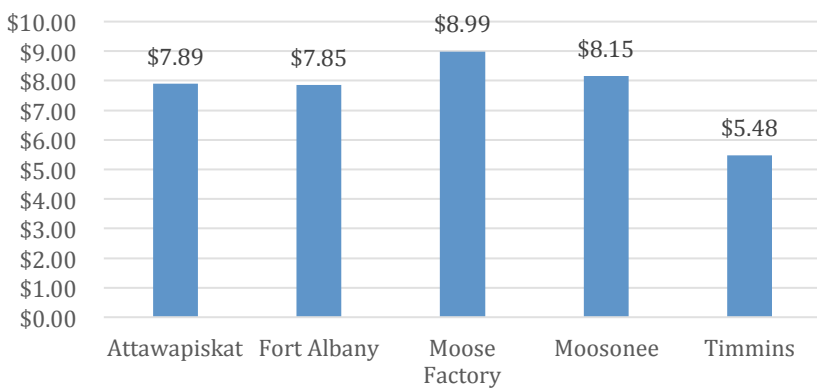
\*Les prix indiqués pour Timmins sont des moyennes qui ont été calculées à partir des prix échantillonnés dans trois magasins. Dans le cas où les formats offerts différaient d'un magasin à l'autre, ce sont les prix des deux magasins offrant des formats identiques qui ont été retenus pour établir les moyennes.

## Coût des denrées alimentaires couramment retrouvées dans le PPNR

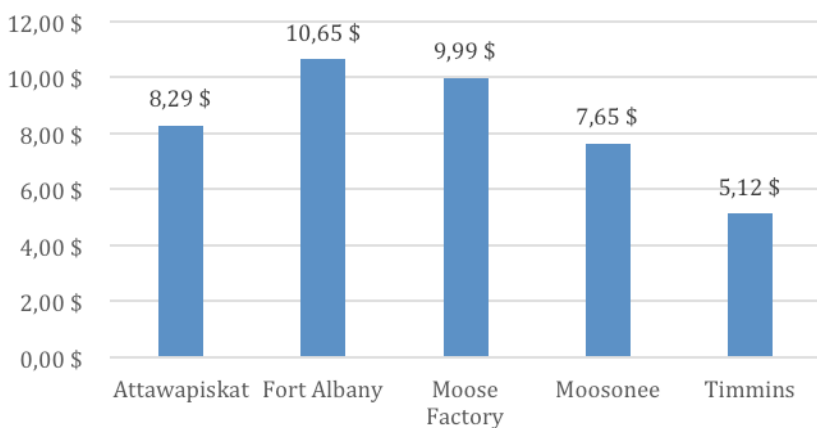
Les graphiques suivants illustrent le coût de différentes denrées alimentaires couramment retrouvées dans le PPNR, selon les indications retrouvées sur les rayonnages ou les factures d'épicerie. Nous avons produit un graphique distinct pour chacune des denrées suivantes : deux litres de lait 2 %, sac de pommes de terre de 10 lb, sac de farine tout usage de 2,5 kg, sac de pommes de 3 lb, boîte de céréales Corn Flakes de 680 g, paquet de bœuf haché maigre de 1 kg, et pain de blé entier de 660 g.



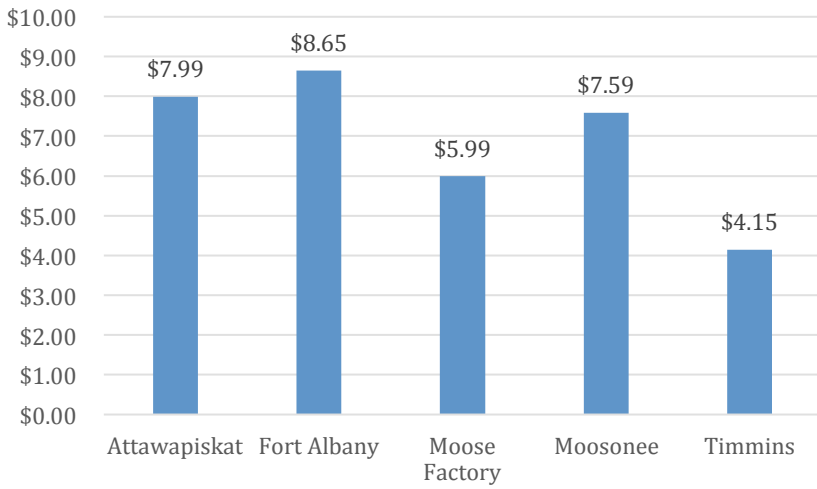
### Coût d'une boîte de céréales Corn Flakes, 680g



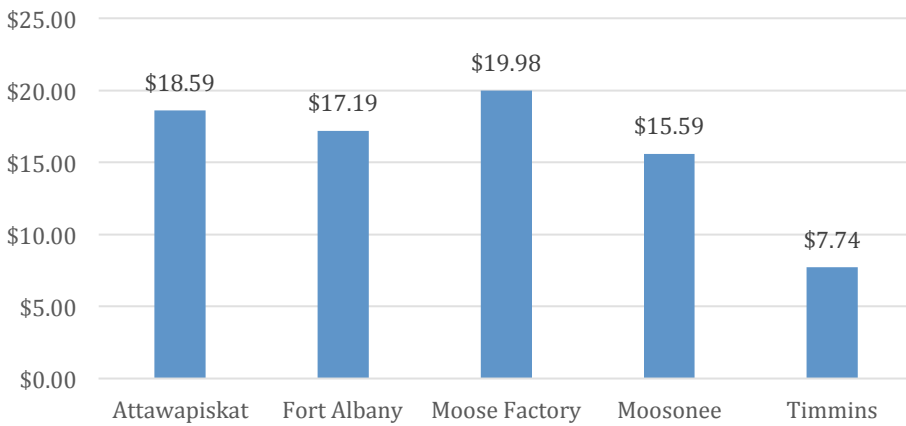
### Coût d'un sac de farine tout usage, 2.5kg

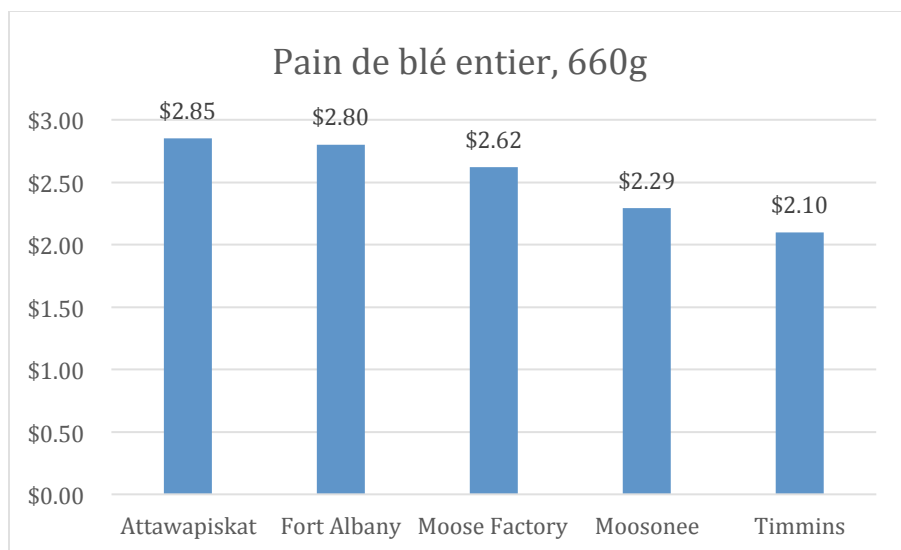


### Coût d'un sac de pommes, 3lbs



### Coût d'un paquet de boeuf haché maigre de 1 Kg





### Évaluation de la qualité

Fait intéressant, l'évaluation de la qualité des 12 denrées alimentaires sélectionnées a généralement été positive. Ces résultats vont à l'encontre de la perception répandue chez les résidents du Nord que les aliments qui leur sont offerts sont de qualité inférieure. Cette dernière situation nous a par ailleurs poussés à revoir notre méthode d'évaluation de la qualité afin qu'elle reflète davantage cette perception. Plusieurs participants ont indiqué avoir eu de la difficulté à attribuer les notes et considèrent d'ailleurs que celles-ci sont trop subjectives. L'inadéquation entre les résultats de l'évaluation et l'opinion populaire quant à la qualité des aliments peut également être liée au fait que l'évaluation du coût des aliments s'est déroulée en juin; durant l'été, le transport dans les régions nordiques est plus fiable.

### Denrées alimentaires du PPNR qui n'étaient pas disponibles dans les magasins des réserves nordiques

Dans chaque magasin échantillonné, au moins quatre denrées alimentaires ciblées n'étaient pas disponibles. Il a donc fallu recourir à une méthode particulière pour déterminer leur prix (voir l'Annexe B). Les pilons de poulet, le chou, le navet, et le brocoli surgelé n'étaient pas disponibles dans deux des trois magasins échantillonnés. Voici en outre une liste d'autres denrées qui n'étaient pas disponibles dans ces derniers : bifteck d'ailoyau, jus de pomme surgelé, jus d'orange surgelé, maïs surgelé, mélange de légumes surgelés, lait écrémé en poudre et carottes en conserve. Nous n'avons pas été en mesure d'établir à quel moment ces denrées allaient de nouveau être disponibles.

## Coût de certains articles employés pour la chasse et la pêche

Article	Format	Attawapiskat	Fort Albany	Moose Factory	Moosonee	Timmins (Walmart)	Coût moyen
Essence	1 litre	2,85 \$	1,75 \$	1,49 \$	ND	ND	2,30 \$
Fil à collet, laiton, calibre 20	20 pieds	3,69 \$	2,69 \$	2,99 \$	ND	ND	3,12 \$
Filet de pêche (maillant)	100 pi	ND	ND	199,99 \$	ND	ND	199,99 \$
Fil à pêche, 50 lb de résistance	120 verges	0,96 \$	7,99 \$	5,99 \$	ND	17,58 \$	8,13 \$
Cartouches de fusil de chasse, calibre 12	25 cartouches	16,99 \$	24,99 \$	18,99 \$	ND	8,29 \$	14,76 \$

## Revenus médians et moyens des communautés à l'étude<sup>38</sup>

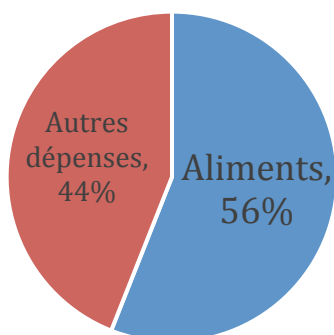
Revenu	Attawapiskat	Fort Albany	Moosonee	Moose Factory	Timmins	Ontario
Revenu médian des ménages	Données actuelles non disponibles	39 053 \$	52 376 \$	Données actuelles non disponibles	65 461 \$	73 290 \$
Revenu moyen des ménages	Données actuelles non disponibles	57 223 \$	71 854 \$	Données actuelles non disponibles	84 435 \$	Données actuelles non disponibles

Dans le cadre de ce projet, notre objectif consistait à comparer le coût des aliments au coût global de la vie sur les réserves situées dans le Nord provincial. Afin de pouvoir acheter les denrées alimentaires comprises dans le PPNR chaque semaine (423,04 \$) pendant un mois (423,04 \$ × 4,33 semaines = 1831,75 \$), les ménages de Fort Albany doivent dépenser plus de 50 % de leur revenu mensuel médian (39 053 \$ ÷ 12 mois = 3254,42 \$; [1831,75 \$ × 100 %] ÷ 3254,42 \$ = 56 %). Les ménages de Moose Factory et d'Attawapiskat consacrent probablement une partie similaire de leur

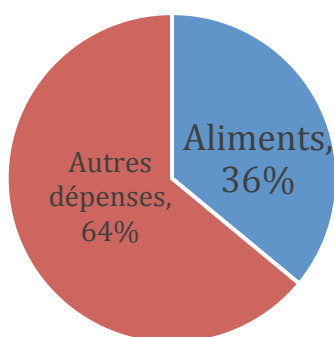
<sup>38</sup> Source pour Fort Albany, Moosonee et Timmins : [www.northbynumbers.ca](http://www.northbynumbers.ca). Source pour l'Ontario : [www.statscan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/101./cst01/famil108b-eng.htm](http://www.statscan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/101./cst01/famil108b-eng.htm)

revenu à l'alimentation, mais aucune donnée se rapportant au revenu ne nous permet de confirmer cela.

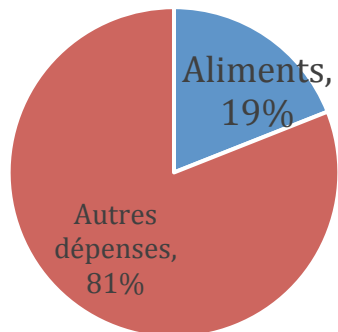
### Pourcentage du revenu médian mensuel requis pour l'alimentation à **Fort Albany**



### Pourcentage du revenu médian mensuel requis pour l'alimentation à **Moosonee**



Pourcentage du revenu médian mensuel requis  
pour l'alimentation à **Timmins**





## DISCUSSION

L'accès à des aliments nutritifs et abordables a été reconnu comme un droit fondamental au Canada<sup>39</sup>. À travers tout le Canada, et plus particulièrement dans le Nord provincial et le Grand Nord, les ménages vivant sur des réserves vivent une crise sur le plan de la sécurité alimentaire. Le projet *Déboursier pour se nourrir* a pour la première fois permis d'évaluer de manière complète le coût des aliments sur les territoires de Mushkegowuk. Toutefois, au lieu de considérer ce travail comme « complet », nous le voyons plutôt comme une première étape incontournable permettant de déterminer les causes profondes de l'insécurité alimentaire chez les peuples autochtones du Nord.

Nos données indiquent que parmi les cinq communautés à l'étude, c'est à Attawapiskat que le coût mensuel du PPNR était le plus élevé, atteignant 1909,01 \$. À Fort Albany, qui est situé à moins de 100 km au sud d'Attawapiskat, le coût mensuel du PPNR était de 1831,76 \$; il était de 1639,42 \$ à Moose Factory, et de 1560,53 \$ à Moosonee. En Ontario, le coût du PPNR décroît donc au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord. Fort Albany et Attawapiskat bénéficient de la pleine contribution du programme NNC. Nos données indiquent également que le coût mensuel du PPNR à Timmins, soit 1056,35 \$, est substantiellement moindre que dans les autres communautés à l'étude (presque la moitié de celui pour Attawapiskat). Le coût mensuel moyen du PPNR pour les trois réserves était de 1793,40 \$. Aux fins de comparaison, le coût mensuel du PPNR dans deux communautés urbaines plus au sud, Thunder Bay et Toronto, était de 874,90 \$ (juin 2015) et de 847,16 \$, respectivement<sup>40</sup>. Malgré le fait que Fort Albany et Attawapiskat reçoivent une pleine contribution du programme NNC (soit respectivement de 1,30 \$/kg et de 1,40 \$/kg pour les aliments considérés comme sains et nutritifs par Santé Canada), le coût des denrées alimentaires demeure très élevé dans ces deux communautés.

---

<sup>39</sup> Documents clés internationaux et Canadiens que le pays a signés : Agriculture et Agroalimentaire Canada. 1998. Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire. En réponse au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Ottawa : gouvernement du Canada. 62 p. [http://www.agr.gc.ca/misb/fsec-seca/pdf/action\\_f.pdf](http://www.agr.gc.ca/misb/fsec-seca/pdf/action_f.pdf)

- Conseil Général de la FAO. 2014. Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Partie 1 et 2. Disponible au <http://www.srfood.org/images/stories/pdf/backgrounddocuments/3-1-faovoluntaryguidelines1.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 1996. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Disponible au <http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm>
- Conseil des droits de l'homme. 2013. Country response to the report of the special rapporteur on the Right to Food statement by the delegation of Canada. Section 22. Disponible au [http://www.cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2013/03/Canadian-govt-response-to-De-Schutter\\_presented-Mar-4-2013.pdf](http://www.cwp-csp.ca/wp-content/uploads/2013/03/Canadian-govt-response-to-De-Schutter_presented-Mar-4-2013.pdf)
- Organisation des Nations unies. 1966. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Résolution de l'assemblée générale 2200A (XXII)

<sup>40</sup> Thunder Bay District Health Unit. The Cost of Eating Well in the District of Thunder Bay, 2015. [http://www.tbdhu.com/NR/rdonlyres/60D58A19-E9EB-464F-86CE-16320D2CA6AF0/TheCostofEatingWellintheDistrictofThunderBay\\_website.pdf](http://www.tbdhu.com/NR/rdonlyres/60D58A19-E9EB-464F-86CE-16320D2CA6AF0/TheCostofEatingWellintheDistrictofThunderBay_website.pdf). Medical Officer of Health. Cost of the Nutritious Food Basket – Toronto 2015. <http://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2015/hl/bgrd/backgroundfile-84588.pdf>

Sur la base d'estimations raisonnables du revenu mensuel moyen des ménages vivant dans le Nord de l'Ontario, nous avons déterminé que les ménages sur la réserve de Fort Albany doivent dépenser plus de 50 % de leur revenu mensuel total pour pouvoir se procurer les 67 denrées alimentaires comprises dans le PPNR. En comparaison, les ménages de Thunder Bay et de Toronto devraient respectivement dépenser 15 % et 10,6 % de leur revenu mensuel pour se procurer ces mêmes denrées. Pour les ménages jouissant d'un revenu fixe, consacrer plus de la moitié du revenu mensuel à l'alimentation laisse peu de marge de manœuvre pour régler les autres dépenses de base, et empêche de faire face aux dépenses imprévues. Lorsqu'ils sont ainsi restreints budgétairement, les gens choisissent de payer les frais fixes, et l'alimentation alors devient un poste budgétaire « flexible »<sup>41</sup>, et ce, malgré l'importance centrale de l'alimentation pour assurer la santé et le bien-être à long terme<sup>42</sup>. Dans une telle situation de restriction budgétaire, les ménages doivent faire des choix difficiles concernant la nature, la qualité et la quantité des aliments qu'ils peuvent acheter. Ils se retrouvent ainsi bien souvent à acheter des aliments moins coûteux qui sont de faible qualité, « bourratifs » et peu nutritifs<sup>43</sup>.

Comme nous l'avons mentionné au début de cette discussion, les données descriptives présentées ici n'exposent qu'une partie du problème. Elles suggèrent cependant que, malgré l'obtention d'une subvention visant à réduire le coût des aliments vendus dans le Nord, les membres des communautés nordiques de Premières Nations doivent déboursier plus d'argent que les personnes (majoritairement non autochtones) vivant dans des villes à proximité de celles-ci. Cette situation soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Par exemple, nous savons que plusieurs communautés de Premières Nations du Sud du Canada connaissent elles aussi des taux d'insécurité alimentaire beaucoup plus élevés que les villes non autochtones situées à proximité. Des études indiquent que les communautés de Premières Nations (en fait, il faudrait dire « Autochtones » puisque les Inuits et les Métis sont également touchés) de partout au Canada vivent différents problèmes concernant la disponibilité des aliments, leur accessibilité et leur transport, sans parler de leur coût qui est disproportionné par rapport à ce que paient les non-Autochtones. En se penchant sur le milieu nordique, le présent rapport parvient d'ailleurs sensiblement aux mêmes constats que ces études. Nous savons que si l'isolement géographique exacerbe l'insécurité alimentaire chez les Premières Nations du Nord, il ne s'agit toutefois que de l'un des nombreux facteurs qui en sont la cause. Du reste, bien qu'il soit crucial de souligner le coût élevé des aliments, la question de l'insécurité alimentaire liée au revenu — la difficulté ou l'incapacité de combler des besoins alimentaires de base — dans le Nord n'est qu'une partie d'un problème beaucoup plus profond.

Le problème dont il est question remonte à loin dans l'histoire du processus qui a ultimement érodé la capacité des Premières Nations à contrôler leurs systèmes alimentaires et à assurer leur

---

<sup>41</sup> Williams P, MacAulay R, Anderson B, Barro K, Gillis DE, Johnson C, et coll. « "I would Never Have Thought that I would Be in Such a Predicament": Voices from Women Experiencing Food Insecurity in Nova Scotia, Canada ». *Journal of Hunger and Environmental Nutrition*. 2012 (2-3) : 253-70.

<sup>42</sup> Abbott, P., Davidson, J., Moor, L., Rubinstein, R. « Barriers and Enhancers to Dietary Behaviour Change of Aboriginal People Attending a Diabetes Cooking Course ». *Health Promotion Journal of Australia*. 2010, 21, 33-38.

<sup>43</sup> Cuesta-Briand, B. « "You Get the Quickest and the Cheapest Stuff you Can": Food Security Issues among Low-Income Earners Living with Diabetes ». *Australasian Medical Journal*. 2011, 4, 683-691.

souveraineté alimentaire. Si les Premières Nations dans le Nord ne se voient pas conférer l'autonomie, la capacité et les ressources nécessaires pour prendre des décisions sur l'avenir de leurs territoires et pour se procurer leurs aliments (traditionnels et non traditionnels), et si les connaissances traditionnelles des Autochtones sur leurs territoires et ses généreuses richesses n'ont pas préséance dans les décisions politiques en matière d'alimentation, il y a alors peu de chances que les problèmes que vivent ces peuples se résolvent.

Alors qu'en juin 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada lançait 94 appels à l'action, il est de notre devoir, à titre d'immigrants européens et d'Autochtones, d'en tenir compte. Considérant la nécessité de s'attaquer à l'insécurité alimentaire, il est primordial, en répondant à ces appels à l'action, de reconnaître le droit des Autochtones sur les terres et les plans d'eau; de respecter les relations entre Autochtones et non-Autochtones scellées par traité; d'assurer un processus de consentement préalable, libre et éclairé dans tous les projets visant à exploiter les ressources sur les territoires autochtones; et de rejeter sans compromis la doctrine de la découverte, qui constitue le principe fondateur de ce pays. Ces mesures peuvent sembler sans lien avec les questions du coût des aliments et de l'insécurité alimentaire, ou périphériques à celles-ci; il faut toutefois réaliser que l'insécurité alimentaire chez les communautés de Premières Nations n'est pas un problème autochtone — il s'agit en fait d'un problème canadien. Si nous ne nous attaquons pas aux causes premières, il y a peu d'espoir que des efforts isolés visant à réduire le coût des aliments (comme l'application de subventions aussi lourdes qu'inefficaces aux achats alimentaires) auront de réels impacts sur la sécurité alimentaire des Premières Nations vivant dans le Nord.

### Obstacles à l'accès aux données

En raison du peu de données récentes et complètes sur le coût de la vie dans les communautés vivant sur des réserves, nous n'avons pas été en mesure d'établir des scénarios pour le budget des ménages aussi solides que ceux retrouvés dans le guide méthodologique du FoodARC sur l'évaluation participative du coût des aliments<sup>44</sup>. Les méthodes d'évaluation mises au point lors de la présente étude permettent de faire un pas de plus vers une meilleure compréhension des facteurs modulant l'accès à un régime alimentaire nutritif chez les communautés nordiques éloignées de Premières Nations, mais de l'information supplémentaire sur le coût de la vie demeure nécessaire. Or, pour l'instant, l'information disponible est insuffisante pour permettre de bien réaliser cette tâche. Nous reconnaissons et comprenons les raisons qui poussent certaines communautés de Premières Nations à ne pas participer au recensement ou aux autres exercices de collecte de données sur la population. Toutefois, le manque de données démographiques et économiques concernant les ménages qui découle de cette situation compromet la capacité de déterminer où il serait le plus opportun de mettre en place des programmes de soutien. Par ailleurs, ce manque de données sert

---

<sup>44</sup> Les scénarios budgétaires pour les ménages comparent le coût des aliments aux revenus et aux autres dépenses des ménages, en considérant différentes configurations et différents niveaux de revenus pour ces derniers. Voir : Nova Scotia Food Security Network, Food Action Research Centre (FoodARC) (2013). Can Nova Scotians afford to eat healthy? Report on 2012 participatory food costing. Halifax, Nouvelle-Écosse : Université Mount Saint Vincent.

souvent d'argument au gouvernement et aux organisations associées pour justifier leur ignorance du problème de l'insécurité alimentaire qui règne sur les réserves.

En conséquence, une question fondamentale demeure : quelle est la pertinence d'entreprendre une évaluation du coût des aliments s'il est impossible d'inscrire ces coûts au sein d'un contexte plus vaste?

## Réflexion sur la dimension éthique de la comparaison Nord-Sud et de la recherche dans les communautés

Étant donné que le FoodARC prévoyait mener, dans le cadre de son projet *Voices for Food Security in Nova Scotia*, un exercice d'évaluation participative du coût des aliments à peu près au même moment que s'est déroulé le projet *Débourser pour se nourrir* (juin 2015), nos plans initiaux envisageaient d'analyser le coût du PPNC auprès d'un sous-échantillon d'épiceries situées dans les environs des réserves en Nouvelle-Écosse. Cette dernière province constitue un intéressant point de comparaison pour notre étude, car celle-ci affiche le troisième plus haut taux d'insécurité alimentaire au pays (18,5 % en 2013, et 15,4 % en 2014)<sup>45</sup>. Le solide modèle conçu en Nouvelle-Écosse pour l'évaluation participative du coût des aliments a contribué de manière importante à renforcer les capacités en vue de changements politiques et sociaux, notamment par la mise en place d'un réseau dynamique de personnes et d'organisations qui conjuguent leurs efforts afin d'éradiquer l'insécurité alimentaire dans cette province<sup>46</sup>. À l'aide des données obtenues dans les deux régions, notre intention initiale consistait à tirer des conclusions sur l'insécurité alimentaire chez les Premières Nations du Canada.

Cependant, en cours de projet, l'équipe de recherche de la Nouvelle-Écosse a rencontré de nombreux défis sur le plan méthodologique. À l'instar de l'équipe du Nord de l'Ontario, l'équipe de la Nouvelle-Écosse a eu de la difficulté à mettre la main sur des données reflétant les revenus et les dépenses types des Premières Nations. La collecte de ces données aurait exigé l'établissement de liens solides avec les communautés afin de demeurer acceptable sur le plan de l'éthique<sup>47</sup>. Toutefois, puisque le principal objectif du présent projet consistait à renforcer le travail du Réseau alimentaire pour les communautés nordiques et éloignées et les approches méthodologiques pour le Nord, il a été jugé que l'établissement de liens avec les communautés de Premières Nations de la Nouvelle-Écosse sortait du cadre du projet.

Au cours de l'analyse des données, et lors de discussions avec les membres de la CdP, nous avons convenu que la présentation simultanée des données issues de la Nouvelle-Écosse et du Nord de

---

<sup>45</sup> Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2015). Household food insecurity in Canada, 2013. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). <http://proof.utoronto.ca/>

<sup>46</sup> Williams P.L. (2014). « 'I would have never?': A Critical Examination of Women's Agency for Food Security Through Participatory Action Research ». In : Page-Reeves, Janet (dir.), *Women Redefining the Experience of Food Insecurity: Life Off the Edge of the Table*. Lexington Press.

<sup>47</sup> Aboriginal Food Security in Northern Canada : [www.scienceadvice.ca/uploads/eng/assessments%20and%20publicatios%20and%20news%releases/food%20security/foodsecurity\\_full\\_report.pdf](http://www.scienceadvice.ca/uploads/eng/assessments%20and%20publicatios%20and%20news%releases/food%20security/foodsecurity_full_report.pdf)

l'Ontario aurait pu mener à une comparaison simpliste et inappropriée entre les deux zones d'étude. Comme mentionné précédemment, le coût des aliments ne représente qu'une facette d'un problème plus vaste affectant la sécurité et la souveraineté alimentaires. Chaque zone d'étude doit composer avec ses propres défis sur les plans historique, géographique, social, culturel, politique et économique, qui ont tous un impact sur la sécurité et la souveraineté alimentaires; de la même manière, chacune d'elle doit saisir les occasions particulières à son contexte afin d'apporter des changements positifs dans la vie des communautés de Premières Nations. Certains défis rencontrés dans les communautés rurales et les communautés de Premières Nations de la Nouvelle-Écosse sont similaires à ceux observés dans celles du Nord de l'Ontario (nombre limité d'épiceries, accès compromis aux aliments traditionnels, frais de transport plus élevés que dans les régions non rurales, forts taux de chômage menant à un pouvoir d'achat moindre); d'autres sont très différents (la Nouvelle-Écosse n'est pas confrontée à une fluctuation saisonnière des frais de transport, mais doit composer avec une exposition accrue aux polluants industriels qui compromet l'accès aux sources alimentaires traditionnelles<sup>48</sup>). Les communautés de Premières Nations possèdent en outre des atouts uniques. Par exemple, plusieurs communautés micmaques de la Nouvelle-Écosse pratiquent toujours la chasse et la pêche, possèdent des systèmes de distribution pour la viande de gibier, et ont su conserver leurs précieuses connaissances alimentaires traditionnelles. De leur côté, les Premières Nations du Nord de l'Ontario continuent de s'approvisionner en aliments provenant de la forêt et des milieux aquatiques. Cela exige une profonde compréhension de l'environnement qui les entoure et de solides connaissances des ressources que celui-ci recèle. Ces éléments de leur culture sont profondément ancrés dans les pratiques communautaires et familiales et dans les coutumes de partage des aliments.

En nous appuyant sur les principes de l'éthique en recherche et sur ceux de la recherche-action participative, nous concluons qu'il aurait été inapproprié de diffuser des données collectées en étroite collaboration avec les Premières Nations de la Nouvelle-Écosse sans leur permission. D'ailleurs, si nous n'avions pas consulté ces dernières, nous n'aurions pas pu bénéficier du savoir local qui nous a permis d'interpréter correctement ces données — sans ce savoir, nos constats n'auraient pas été justes ni **pertinents, et auraient alors été interprétés de manière erronée par d'autres.**

---

<sup>48</sup> Pictou Landing First Nation Food Security Committee. (2014). Community food security in Pictou Landing First Nation. <http://foodarc.ca/wp-content/uploads/2014/05/CFS-in-PLFN-project-report-UPDATED-July-2014.pdf>

## RECOMMANDATIONS

Ce projet met en lumière plusieurs problématiques qui requièrent une action. Toute information doit être recueillies de telle sorte que la souveraineté des Premières Nations soit respectée. De plus, les communautés desquelles provient cette information doivent en demeurer les propriétaires. Pour y parvenir, il est nécessaire d'instaurer un nouveau type de relation entre le gouvernement et les Premières Nations. Des ressources adéquates doivent être allouées pour soutenir les membres des communautés vivant l'insécurité alimentaire afin qu'ils puissent faire partie intégrante du processus de recherche du début à la fin. Ceux-ci devraient être en mesure de soutenir la planification de la recherche, la collecte et l'interprétation des données et le partage des résultats.

Le Réseau pour une alimentation durable exhorte le gouvernement fédéral et ses analogues provinciaux à faire de l'accès aux aliments nutritifs et culturellement appropriés un droit humain fondamental au Canada. Cela peut se concrétiser à l'aide de stratégies qui visent la réduction de la pauvreté, à condition que celles-ci soient adaptées aux contextes et aux cultures des différentes localités, et qu'elles se basent sur un partenariat renouvelé avec les Premières Nations qui reconnaît et respecte la souveraineté autochtone.

- I. Étendre l'évaluation indépendante du coût des aliments dans les magasins des communautés éloignées.
  - I.1. Les agences gouvernementales doivent être responsables de l'échantillonnage du coût des aliments et du coût d'une alimentation nutritive sur une base annuelle, comme c'était le cas dans l'ancien programme Aliments-poste.
  - I.2. Puisque le programme NNC diffuse déjà de l'information sur le PPNR à partir de données collectées en magasin, le gouvernement doit étendre sa liste d'évaluation pour y inclure des articles ménagers essentiels.
  - I.3. La pleine contribution du NNC doit être accordée aux 24 des 32 communautés éloignées du Nord de l'Ontario qui ne figurent pas sur la liste du programme. Pour ce faire, une première étape cruciale consisterait à déterminer le coût d'un régime alimentaire nutritif dans ces communautés qui ne reçoivent actuellement pas la pleine contribution du NNC.
  - I.4. Les recommandations visant à améliorer les prochaines évaluations du coût des aliments comprennent : consigner le montant de la contribution de NNC indiqué sur l'étiquette retrouvée sur les rayonnages; tenir compte de la marge de profit (selon une recommandation du vérificateur général<sup>49</sup>); et, dans le cadre d'une analyse plus vaste, distinguer les denrées alimentaires qui sont admissibles au programme NNC de celles qui ne le sont pas.

---

<sup>49</sup> Bureau du vérificateur général du Canada. 2014. Rapport du vérificateur général du Canada. Chapitre 6. Nutrition Nord Canada — Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Gouvernement du Canada : Ottawa. [www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_oag\\_201411\\_06\\_f.pdf](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_201411_06_f.pdf)

- 1.5. Intégrer des méthodes permettant d'estimer les coûts associés à l'accès à un régime alimentaire traditionnel.
  2. S'attaquer au manque de transparence du NNC dans le cadre de collaborations avec les chercheurs. Par exemple, comme le décrit l'Annexe C, nous n'avons pas pu avoir accès aux outils qu'utilise le NNC pour effectuer l'analyse du coût des aliments.
  3. Il est nécessaire d'améliorer la collecte de données dans les communautés vivant sur des réserves afin de mieux déterminer où les programmes et les soutiens devraient être appliqués.
  4. Un effort doit être entrepris pour redonner le contrôle des détaillants aux compétences locales. Le contexte oligarchique de la vente au détail sur les réserves compromet la possibilité de réduire le coût des aliments sains. Les implications colonialistes de ce type d'oligarchie sont troublantes, et les gouvernements fédéral et provinciaux doivent s'y attaquer.
  5. Il n'est pas suffisant de réduire le coût des aliments sains dans les communautés nordiques afin d'éradiquer l'insécurité alimentaire qui y règne.
    - 5.1. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie plus globale, qui impliquerait notamment de garantir des revenus minimums reflétant les coûts de la vie plus élevés dans le Nord provincial, et compensant de la sorte le coût exagéré d'un régime alimentaire nutritif de base.
  6. Considérant que les aliments traditionnels constituent une importante part du régime des Autochtones et qu'ils se substituent vraisemblablement aux aliments prohibitifs retrouvés dans le commerce de détail, des mesures de soutien telles que des initiatives politiques et du financement ciblé pourraient être utilisés pour préserver et favoriser l'accès à ces aliments traditionnels.
  7. Des ressources suffisantes doivent être mobilisées pour soutenir les membres des communautés qui souffrent d'insécurité alimentaire afin que ceux-ci puissent prendre réellement part à l'ensemble du processus de recherche, et ce, depuis le début — contribution à l'élaboration du plan de recherche, à la collecte et à l'interprétation des données, et à la diffusion des résultats.
-